

VOTRE OFFRE DE FORMATION



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

-
1. Démarche pédagogique
 2. Modalités d'organisation
 3. Conditions financières
 4. Renseignements administratifs nécessaires
 5. Conditions Générales de Vente
-

01.FORMATION AU SYSTEME INFORMATIQUE ENVIE2ROULER, UTILE AU DEPLOIEMENT D'ACTIVITE DE LOCATION DANS L'ENTREPRISE

INFORMATION

Durée

- 5 heures de formation par stagiaire

Date

- A définir avec le formateur :

Lieu de formation

- Formation à distance, regroupant les salariés d'une même entreprise pour suivre la formation commune.
- Formation en présentiel, à la demande de l'entreprise, regroupant les salariés d'une même entreprise pour suivre la formation commune.

Coût

- 1188€ HT, 1188€ TTC

Intervenant

- Evi DELETANG, Formateur et développeur du système, actif dans la structure, son développement et son suivi depuis 2018.

Sanction de la formation

- Attestation de formation

Délai d'accès

- Un délai moyen d'un mois entre la demande de formation et sa mise en place

Modalités d'évaluation

- Des évaluations sont mises en place sur l'outil informatique

Handicap

- Nous nous engageons à prendre en compte les candidatures des personnes en situation de handicap et à étudier les éventuelles adaptations de nos formations (locaux, méthodes pédagogiques, matériels nécessaires...) aux situations pouvant se présenter.

Formation référencée : Initiation aux systèmes informatiques envie2rouler

- N° de déclaration d'activité : 24410143541 délivrée le 02/05/2022

CONTENU

Public concerné

- Tout collaborateurs d'entreprise utilisant les moyens informatiques et tous les types de dispositifs du réseau envie2rouler

Prérequis

- Pratique de l'ordinateur, des systèmes d'exploitation, de l'internet

Objectifs

- Savoir utiliser l'outil de gestion de la location
- Savoir déployer l'activité de location sur la zone de chalandise
- Savoir articuler la location et l'activité de concessionnaire, et les rendre complémentaires

Démarches pédagogiques

- Démonstration de l'outil
- Mise en pratique sur le dossier de l'entreprise
- Echanges, question/réponses

PROGRAMME

Dans le cadre de votre parcours de formation :

- Arrivée sur site.
- Visite des locaux
- Présentation des équipes et échanges autour de l'activité de location
- Premiers échanges sur les aprioris de la location et les questions existantes
- Présentation des supports pour la mise en avant de la stratégie à tenir par les différents services de la concession vis à vis du client de la location (Branches à exploiter depuis le service commercial / le service administratif et/ou le service après-vente)
- Communication des outils pour mettre en place l'activité de location via le starter guide diffusé pendant la formation et distribué à la fin de celle-ci.
- Présentation de l'outil
 - o Première connexion
 - o Présentation de l'outil dans sa globalité
- Paramétrage général
 - o Vérification du paramétrage (moto, tarif moto, accessoire et équipement, compte, article)
- Module Commande
 - o Création, Modification, Recherche
- Module Dashboard
 - o Navigation

- Module Client
 - Création, Modification, Recherche
 - Module Moto
 - Création, Modification, Recherche
 - Module Tarif Moto
 - Création, Modification, Recherche
 - Module Réduction selon durée
 - Création, Modification, Recherche
 - Module Accessoire et équipement
 - Création, Modification, Recherche
 - Module Mon compte
 - Licencié, Utilisateurs, Détails
 - Module Code promo
 - Création, Modification, Recherche
 - Module Article
 - Création, Modification, Recherche
 - Débriefing à l'issue de la formation afin de connaître les ressentis à chaud ainsi que les retours sur l'utilisation
 - Envoi des supports utilisés pendant la formation et code utilisateurs
 - Envoi du lien – satisfaction à chaud
-

Modalités d'organisation

Date(s)

A définir en fonction des souhaits du client et de la disponibilité de nos formateurs :

Durée

Se référer à la fiche de la formation envisagée, consultable sur le catalogue formation 2025 ENVIE2ROULER.

Lieu

A définir en fonction des souhaits du client et de la formation envisagée. Choix possibles : en présentiel ou en distanciel.

Animateur

Référent Pédagogique ENVIE2ROULER

Evaluation de la Satisfaction

Dans le cadre de notre démarche visant l'amélioration constante de la qualité de nos formations, les participants se verront proposer une évaluation de la formation réalisée via un questionnaire qui lui sera envoyé par mail à l'issue de la séance.

Formalisation

Attestation de formation

Suivi de l'action et Appréciation des résultats

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

Nature de l'action

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L6313-1 du Code du Travail

Prix

Se référer à la fiche de la formation envisagée, consultable sur le catalogue formation 2025 ENVIE2ROULER

Conditions financières

ENVIE2ROULER décline toute responsabilité quant aux conséquences qui pourraient résulter d'un absentéisme non justifié.

Les interventions de ENVIE2ROULER s'exercent dans les limites d'une diligence normale. ENVIE2ROULER ne peut donc être tenu pour responsable des conséquences résultant d'omissions ou de mauvaises interprétations de la formation dispensée par son intermédiaire.

Toute reproduction ou diffusion des documents remis aux stagiaires est rigoureusement interdite, sauf mention contraire portée à la présente offre.

Frais de déplacement des stagiaires

Les frais de déplacement et de séjour éventuels engagés par les participants ou pour leur compte seront directement payés par l'entreprise.

Utilisation de votre nom et de votre logo

Pour des raisons d'ordre professionnel, nous pouvons être amenés à faire savoir que nous sommes organisme de formation de votre organisation en ne mentionnant toutefois que la nature des services rendus dans le cadre de cette prestation (nous n'apporterions de précisions sur le contexte général de la mission ou sur nos prestations elles-mêmes que dans la mesure où celles-ci seraient tombées dans le domaine public).

En conséquence, vous autorisez expressément ENVIE2ROULER à citer votre nom accompagné éventuellement de votre logo, et à nous fournir, à première demande, justificatifs de droits de propriété, de reproduction et de caractéristiques graphique.

Renseignements administratifs nécessaires

Facturation

La facture correspondant au montant des frais pédagogiques et des frais annexes, majoré de la TVA (au taux en vigueur) sera adressée dès l'achèvement de la formation à :

Merci de cocher la case adéquate et de renseigner les champs demandés

c L'entreprise, qui s'engage à s'en acquitter

o Raison sociale :

- Adresse : _____
- Code Postal : _____
- Ville : _____
- N° de SIREN : _____
- Effectif total de l'entreprise : _____

o Coordonnées de la personne à qui adresser les factures

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Téléphone : _____
- Courriel : _____

o Coordonnées du responsable de la formation dans l'entreprise

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Téléphone : _____
- Courriel : _____

c L'OPCO dont l'entreprise est adhérente et sous condition d'un accord de prise en charge

- o OPCO _____

En l'absence de prise en charge de l'OPCO à l'achèvement de la formation, la facture sera adressée à l'entreprise qui s'engage à s'en acquitter et pourra en demander le remboursement éventuel à son OPCO.

De même, en cas de prise en charge partielle par l'OPCO, le montant restant à la charge de l'entreprise lui sera facturé. L'entreprise s'engage à s'en acquitter auprès de ENVIE 2 ROULER.

La facture sera accompagnée de la feuille de présence émargée par les participants.

En cas d'absence d'un ou plusieurs participants à tout ou partie de la formation, le coût total du stage reste dû par l'entreprise.

Dans le cadre de l'organisation des sessions de formations (convocation, envoi des supports, envoi des questionnaires de satisfaction et attestation de formation), nous avons impérativement besoin des renseignements relatifs aux participants :

- Participant 1 : _____
 - Nom : _____
 - Prénom : _____
 - Téléphone : _____
 - Courriel : _____

 - Participant 2 : _____
 - Nom : _____
 - Prénom : _____
 - Téléphone : _____
 - Courriel : _____

 - Participant 3 : _____
 - Nom : _____
 - Prénom : _____
 - Téléphone : _____
 - Courriel : _____

 - Participant 4 : _____
 - Nom : _____
 - Prénom : _____
 - Téléphone : _____
 - Courriel : _____

 - Participant 5 : _____
 - Nom : _____
 - Prénom : _____
 - Téléphone : _____
 - Courriel : _____

 - Participant 6 : _____
 - Nom : _____
 - Prénom : _____
 - Téléphone : _____
 - Courriel : _____
-

Annulation ou report

Les conditions d'annulation et de désistement sont indiquées en Conditions Générales de Vente.

Bon pour accord : Cette proposition vaut pour convention de formation

Si cette proposition vous agréée, nous vous remercions de bien vouloir nous en retourner un exemplaire dûment signé. La signature de la présente proposition vaut acceptation entière et sans réserve des modalités particulières de réalisation et des conditions générales de vente ci-après.

Un exemplaire doit être conservé par l'entreprise avec les feuilles de présence qui seront remises par ENVIE2ROULER à l'issue de la formation. Ces documents permettront de justifier de la dépense assumée par l'entreprise au regard de son obligation de participation au financement de la formation.

Je confirme avoir pris connaissance des termes et conditions de la présente et de ses annexes, et je les accepte :

A :

Le :

L'entreprise,
(Date, cachet, nom et signature)

Organisme de Formation ENVIE2ROULER
(Date, cachet, nom et signature)



 envie2rouler
365, rue Georges Méliès
41350 SAINT GERVAIS LA FORET
SIRET : 82295427700015 - APE : 4511Z

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 : Objet

Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » (« CGV »), s'applique à toutes les offres de formation proposées par l'organisme de formation ENVIE2ROULER et faisant l'objet d'un achat de la part du Client, à savoir les formations présentielle et distancielles. La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie, par tout moyen, le devis signé (fax, transmission électronique, courrier). Pour chaque action de formation, le Client reçoit la Convention de Formation dont un exemplaire est impérativement à retourner à l'Organisme de Formation. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV et à leur annexe éventuelle. Le Client reconnaît à cet effet qu'il a bénéficié des informations et conseils suffisants par l'Organisme de Formation, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins. L'Organisme de Formation se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre l'Organisme de Formation et le Client.

Article 2 : Tarifs, dédommagement, réparation, dédit

Le prix par Client est indiqué sur chaque fiche formation. Les tarifs sont également consultables sur le catalogue de formations de l'année en cours. Tous les prix sont indiqués Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises. Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité à titre d'indemnité, même si le stagiaire ne s'est pas présenté. Nos tarifs sont forfaitaires. Dans le cas d'une formation présentielle, ou comportant une partie présentielle, ils comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation.

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la formation réservée dans un délai de 7 (sept) jours avant la date de début de l'action de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement 30% du tarif titre de dédit. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'un financement par fond public ou mutualisé.

En cas de renoncement par l'organisme de formation à l'exécution de la présente convention dans un délai de 7 (sept) jours avant la date de début de l'action de formation, objet de la présente convention, l'organisme de formation s'engage au versement de la somme de 0 (zéro) Euros à titre de dédommagement, réparation ou dédit.

En cas de réalisation partielle : l'entreprise bénéficiaire ou/et l'organisme de formation s'engagent au versement des sommes : 0 (zéro) Euros au titre de dédit.

Cette somme de 0 (zéro) Euros n'est pas imputable sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peut faire l'objet d'un financement par fond public ou mutualisé.

Celle-ci est spécifiée sur la facture, ou fait l'objet d'une facturation séparée et ne doit pas être confondue avec les sommes dues au titre de la formation.

Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle

Article 3 : Modalités de règlement et de Prise en Charge

Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, ou à réception de la facture, comptant, sans escompte, par virement ou par carte bancaire, sauf autres dispositions particulières. Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 40 €. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

Si le client souhaite une prise en charge par un organisme financeur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne prise en charge par l'organisme concerné. Il effectuera les différentes démarches, notamment pour la demande de règlement. L'organisme de formation se tiendra à disposition pour l'envoi de tous documents complémentaires au besoin.

ENVIE2ROULER se réserve le droit :

- D'exclure le Client à la formation si le Client n'a pas transmis sa Convention signée avant le début de la formation ;
- De refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Article 4 : Formation/Annulation/Remplacement/Report

Article 4.1 : formation et engagement des parties

ENVIE2ROULER s'engage à :

- Effectuer les formations aux dates convenues.
- Avertir par courriel et/ou par téléphone le client dans les meilleurs délais d'éventuels reports/annulations de date.

ENVIE2ROULER se réserve le droit :

- D'exclure de toute formation présenteielle, et ce à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation, pourrait mettre en danger les tiers présents ou bien sa propre sécurité, et/ou manquerait gravement aux présentes CGV.

Les participants s'engagent :

- A se conformer aux dispositions du règlement intérieur.
- Respecter les consignes données par le personnel ENVIE2ROULER, notamment concernant l'organisation des formations dans les locaux de l'entreprise, sur route et/ou sur piste.
- Se conformer aux obligations de sécurité routière, de code de la route et aux obligations de police et/ou des services, tant dans l'enceinte de la piste que sur les voies publiques.

Article 4.2 : annulation

Par le client : formulée par écrit, dans le délai de 10 jours à compter de la signature du devis, le Client peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette annulation n'engendrera aucun frais. Passé ce délai, le Client devra payer au Centre de Formation 30% du prix convenu.

Par l'organisme de formation : si le nombre de Clients à une formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, l'Organisme de Formation se réserve le droit d'annuler cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à votre convenance, un avoir sera émis.

Article 4.3 : remplacement

Pour toutes les formations, les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants, sous conditions que le nouveau participant réponde au prérequis de la formation commandée.

Article 4.4 : report

L'Organisme de formation se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique du stage initial si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Article 5 : Présence/Assiduité/Arrêt ou suspension provisoire de la formation à l'initiative du stagiaire

Article 5.1 : Présence et assiduité du stagiaire

Le stagiaire est tenu de signer ses feuilles de présence pendant le déroulement de la formation. En cas de retard, il est tenu d'en informer le centre de formation.

Article 5.2 : arrêt et/ou suspension à l'initiative du stagiaire

Si le stagiaire quitte la formation de son propre chef ou s'il interrompt momentanément quel qu'en soit le motif, il doit avertir le Centre de Formation par lettre recommandée avec accusé de réception en précisant le motif de l'interruption. En cas de signature de la Convention de Formation, le stagiaire nous sera redevable intégralement des prestations consommées. Les prestations non-consommées ne sont pas remboursables, mais elles peuvent être consommées durant une période de 1 an, après signature de la Convention de Formation.

6- Responsabilités

Les accompagnants ou observateurs éventuels devront se conformer aux consignes données par le personnel ENVIE2ROULER.

En cas de non-respect des consignes données, la responsabilité d'ENVIE2ROULER ne pourra être engagée.

Lors des formations nécessitant l'utilisation de matériels et/ou véhicule, en tout état de cause, ENVIE2ROULER se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect des consignes de sécurité par le participant. Chacune des parties qui en fait la demande devra fournir à l'autre une attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant les risques couverts et le montant des garanties souscrites.

Les véhicules utilisés par ENVIE2ROULER sont assurés par :

AMA ASSURANCES : SAS de Courtage d'Assurances au Capital de 37000 €

R.C.S CASTRES 479 414 716 – TVA Intracommunautaire : FR 37 479 414 716

Siret : 479 414 716 000 15 – APE : 672Z – ORIAS : 07 001 556

Article 7 : Informatique et Libertés

Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, l'Organisme de Formation met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des inscriptions. Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de l'Organisme de Formation. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification auprès de : ENVIE2ROULER.

Article 8 : Contentieux

En cas de litige, les parties s'engagent à le régler à l'amiable, dans la mesure du possible.

A défaut d'accord amiable, le litige sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de BLOIS (41).

ENVIE 2 ROULER – ORGANISME DE FORMATION

2025

Tél : 02.47.49.11.06

Mail : contact@envie2rouler.com